



## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### DORVAL MANAGEURS SMID CAP EURO

Code ISIN : FR0013247764 Part I

Société de gestion : Dorval Asset Management (Groupe BPCE)

### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

■ L'objectif de gestion du FCP est de mettre en oeuvre une gestion de conviction, dans le but de générer une performance supérieure à l'indice MSCI EMU Mid Cap net total return, calculé dividendes réinvestis, sur une durée minimale de placement recommandée de 5 ans, en s'appuyant sur une analyse fondamentale des sociétés et en investissant sur des titres de petites et moyennes capitalisations de l'Union européenne conformément aux critères du PEA.

■ La politique d'investissement tient compte à la fois de l'environnement macro-économique et de l'analyse micro-économique des sociétés. Le portefeuille est géré selon une méthodologie fondée sur les concepts "GARP" ("croissance à prix raisonnable"). La méthodologie de sélection des valeurs repose sur un filtrage quantitative basé sur les perspectives de croissance des résultats et sur les niveaux de valorisation. Cela signifie que les gestionnaires concentreront leurs investissements sur des titres dont le cours de bourse ne reflète pas, selon eux, les perspectives de croissance et la valeur réelle de la société. Eligible au PEA, le FCP investira au moins 75% de son actif net dans des valeurs de capitalisations boursières inférieures à 5 milliards d'euros offrant un fort potentiel selon les critères de la Société de gestion.

Avec ces investissements GARP, les gestionnaires chercheront en particulier à se positionner sur un nombre limité de secteurs offrant des perspectives de croissances supérieures à la moyenne. Ils n'investiront toutefois que dans des circonstances particulières au cours desquelles le marché, en dépit de fondamentaux inchangés, valorisera les sociétés correspondantes, à des multiples significativement inférieurs à l'évaluation qui ressort de leurs travaux d'analyse.

La sélection des entreprises s'appuie sur les analyses et recherches approfondies basées sur des critères qualitatifs relatifs aux dirigeants ou à l'équipe dirigeante. La société de gestion a catégorisé 4 grands types de dirigeants de ces entreprises. La méthode d'évaluation des dirigeants est construite à partir de l'analyse du parcours professionnel, du profil managérial et au travers de contacts directs réguliers. Cette évaluation permet de déterminer un univers de titres éligibles au sein du portefeuille. Au sein des entreprises sélectionnées à l'issue du filtre managérial, l'équipe de gestion effectue sa sélection de titres en apportant une attention particulière à la valorisation des entreprises et en privilégiant les sociétés dont la rentabilité moyen terme est susceptible d'être revue en hausse par le consensus de marché.

Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions de pays de la zone euro.

■ Afin de permettre l'éligibilité du fonds au PEA, le fonds est investi à hauteur de 75% de son actif net en actions et valeurs assimilées des émetteurs de l'Union Européenne ou ayant leur siège dans un Etat non membre de l'Union Européenne mais partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen (EEE) et ayant conclu avec la France une convention fiscale qui contient une clause d'assistance en vue de lutter contre la fraude ou l'évasion fiscale.

L'exposition minimale du fonds aux actions de la zone euro est de 60% de l'actif net.

La société de gestion s'appuie, sur ses équipes et sa propre méthodologie. En plus de cette évaluation, les titres composant le portefeuille répondent à des contraintes de "rating" (notation) telle que décrite ci-après. L'exposition maximale du fonds à des OPC et titres de créances, publics ou privés, est de 25% de l'actif net. Les émetteurs choisis sont notés au minimum BBB par Standard & Poor's ou toute notation équivalente d'après l'analyse de la société de gestion.

Le risque de change sera systématiquement couvert afin qu'il ne dépasse pas 10% de l'actif net du fonds.

■ Le fonds pourra utiliser des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés ou organisés, dans une limite de risque global du fonds d'une fois la valeur nette comptable :

- à des fins de couverture ou d'exposition au risque d'action, mais sans rechercher de surexposition,
- à des fins de couverture au risque de change.

■ L'OPCVM capitalise ses revenus.

■ Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 13h00 et exécutées quotidiennement

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



L'indicateur de risque reflète une forte exposition du fonds aux marchés actions et aux petites capitalisations de l'Union européenne dans le cadre d'une gestion discrétionnaire.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

#### Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Risque de liquidité** : le risque de liquidité représente la baisse de prix que l'OPCVM devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.
- **Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme** : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les produits dérivés, futures ou options.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

|                 |       |
|-----------------|-------|
| Frais d'entrée  | 1,00% |
| Frais de sortie | Néant |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.  
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.  
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

|                |        |
|----------------|--------|
| Frais courants | 1,00%* |
|----------------|--------|

### Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

|                              |                                                                                                                                                    |
|------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Commission de surperformance | En cas de performance positive, 20% de la surperformance de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, le MSCI EMU Mid Cap net total return. |
|------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

\* Compte tenu de la date de création de la part, seule une estimation des frais courants est mentionnée. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

**Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.dorval-am.com](http://www.dorval-am.com).**

## PERFORMANCES PASSEES

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

- Année de création de l'OPCVM : 2017.
- Année de création de la part I : 2017.
- Devise : Euro.

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : DORVAL ASSET MANAGEMENT – 1 rue de Gramont – 75002 PARIS ou à l'adresse électronique suivante : [informations@dorval-am.com](mailto:informations@dorval-am.com).
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur [www.dorval-am.com](http://www.dorval-am.com).
- Fiscalité: Le Fonds est éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet [www.dorval-am.com](http://www.dorval-am.com).
- La responsabilité de Dorval Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.